



biomasse
normandie

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -
Caen, le 4 décembre 2015

Mardi 15 décembre 2015

MATINÉE DE L'OBSERVATOIRE « Collectivités et biodéchets des gros producteurs »

Pont-l'Évêque (14) - Ecole de musique intercommunale
(ancien palais de justice) - Rue Eugène Pian - 9 h 00 à 12 h 30

Depuis 2004, Biomasse Normandie anime un observatoire des déchets dans le but de fournir aux acteurs normands des outils d'aide à la décision sur les modes et coûts de gestion des déchets. A ce titre, l'association organise régulièrement des "**Matinées de l'Observatoire**" à destination des élus et techniciens des collectivités, **demi-journées techniques** sur des thématiques ciblées et laissant largement la place aux témoignages.

Les biodéchets des gros producteurs, qu'est-ce que c'est ?

Les biodéchets sont des déchets organiques, alimentaires ou de cuisine issus notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs, des magasins de vente au détail ou de l'industrie. Généralement confiés au service public ou à des sociétés privées, **ces déchets suivent les filières de traitement classiques des poubelles grises** (stockage ou incinération).

Or, la loi Grenelle II promulguée en juillet 2010, comporte un volet relatif à la gestion des déchets et prévoit la **mise en place du tri et de la collecte des biodéchets par les gros producteurs**. Le décret du 11 juillet 2011 et son arrêté d'application du 12 juillet 2011 listent les prescriptions de ces mesures. Ils fixent les seuils quantitatifs et d'application en fonction de la production de biodéchets (de 120 t/an en 2012 à 10 t/an en 2016). Les producteurs dépassant ces seuils doivent mettre en place un tri et sont appelés "**gros producteurs de biodéchets**".

Les collectivités peuvent agir

après de ces derniers :

- sensibilisation sur la réglementation,
- promotion de la prévention des déchets, de la lutte contre le gaspillage,
- coordination, mise en relation des acteurs,
- organisation de services dédiés.

09 h 00 Ouverture de la matinée :

Hubert COURSEAUX, Président de Blangy-Pont-l'Évêque Intercom.

09 h 15 Les biodéchets : cadre réglementaire et contexte local.

Marie GUILLET, Biomasse Normandie.

⇒ Rappel du cadre réglementaire et des grands principes, définition des déchets, présentation des acteurs concernés, solutions techniques locales...

09 h 30 Les biodéchets dans les établissements privés.

• Retour d'expérience de collectes dédiées dans les restaurants.

Stephan MARTINEZ, Moulinot Compost & Biogaz (75 - à confirmer).

⇒ Retour d'expérience sur 80 opérations pilotes réalisées sur Paris. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre, des acteurs concernés, des contraintes spécifiques de la mise en place d'un tri et d'une collecte dans les café/restaurant/hôtel...

• Retour d'expérience sur le déshydratateur d'un groupe hôtelier.

Stéfan THUAU, Groupe Barrière (14).

⇒ Présentation de mise en place de différents systèmes de gestion des biodéchets (collecte en caisses palettes et compostage, système déshydratation), critères de choix des deux solutions, atouts et faiblesses des deux solutions.

• Retour d'expérience chez un industriel.

(à confirmer).

seront « gros producteurs » en 2016 :

- Cantines : + 600 repas/jour
- Ets sanitaires et sociaux : + 300 repas/jour
- autres : + 300 couverts/jour

...



Exemples de biodéchets

- CONTACT PRESSE - Alexandre FARCY - Chargé d'études « déchets »

Tél. : 02 31 34 17 60 - a.farcy@biomasse-normandie.org

Biomasse Normandie - 19 quai de juillet - 14000 Caen - www.biomasse-normandie.org

Biomasse Normandie en bref !

Création : 1983

Effectif : 16 salariés

203 adhérents en 2015

CA 2014 : 899 000 €

Animation de programmes d'intérêt général :

- observatoire des déchets en Normandie
- observatoire bas-normand de l'énergie et du climat (OBNEC)
- animation d'un espace Info-Energie et du programme bas-normand "habitat solidaire et durable"
- animation de programmes développement du bois-énergie en Normandie...

Déjà plus de 60 élus et techniciens de collectivités réparties sur l'ensemble de la Normandie sont inscrits à cette matinée d'information.

10 h 45 Les biodéchets dans la restauration collective.

• Les contraintes spécifiques dans les établissements hospitaliers.

Sophie GAILLARD, CHU de Caen (14).

⇒ Mise en œuvre du don de plateaux repas auprès de la banque alimentaire et d'une collecte dédiée pour les biodéchets produits par le self et la cuisine centrale.

• Le tri des biodéchets dans un lycée.

Valérie HEUDIARD, Lycée agricole de Sées (61).

⇒ Historique de mise en place du tri des déchets de repas par les élèves depuis 10 ans, intégration dans un agenda 21, difficultés liées aux filières de traitement, travail sur le gaspillage alimentaire.

• Impliquer tous les acteurs d'un collège.

Pauline OZOU et Francis DELAUNE, Conseil départemental de l'Eure (27).

⇒ Animation d'un plan départemental de réduction des déchets, compostage semi-collectif, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.

11 h 45 Organisation d'une collecte dédiée par une collectivité.

Maël BELLEC, Brest Métropole (29).

⇒ Mise en œuvre d'une collecte dédiée auprès de 15 gros producteurs, financement via une redevance spéciale, méthanisation des biodéchets en partenariat avec le monde agricole.



Exemples de traitement des biodéchets : compostage individuel, méthanisation...

L'observatoire des déchets en Normandie

Depuis près de dix ans, Biomasse Normandie anime un **Observatoire des Déchets** en Normandie, en partenariat avec l'ADEME, la Région Basse-Normandie, les Départements du Calvados, de l'Orne, de la Manche et de l'Eure.

Cet observatoire a été mis en œuvre en plusieurs étapes :

- **Initialement dédié aux déchets ménagers et assimilés produits en Basse-Normandie**, l'Observatoire des déchets a été mis en œuvre en 2004 en partenariat avec la Direction Régionale de l'ADEME, la Région Basse-Normandie et les Départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche ;
- Les missions de l'Observatoire ont été étendues en 2011 sur le **volet "déchets dangereux"**, dans le cadre du suivi du Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux de Basse-Normandie ;
- Dans le cadre du suivi de son Plan Départemental de Réduction des Déchets, le Département de l'Eure a sollicité l'expertise de Biomasse Normandie en 2012 dans le but de réaliser un état des lieux exhaustif. Fort de cette expérience, l'Observatoire des déchets est désormais étendu **aux déchets ménagers et assimilés de l'Eure** avec le soutien du Département de l'Eure et l'ADEME Haute-Normandie.

L'objectif de l'observatoire des déchets est de **fournir des outils d'aide à la décision** :

- **aux acteurs locaux** susceptibles de développer des services nouveaux sur la base d'expériences locales réussies ;
- **aux instances régionales**, qui vont désormais avoir la charge de l'élaboration des plans de prévention et de gestion des déchets, en mettant en corrélation les objectifs fixés et les pratiques de terrain ;
- **aux instances nationales**, dans le cadre du transfert des données locales vers la base de données nationale dite "SINOE" développée par l'ADEME.

Tous les résultats de l'observatoire :

http://www.biomasse-normandie.org/observatoires-regionaux-observatoire-dechets-normandie-obdec_119_fr.html



- CONTACT PRESSE - Alexandre FARCY - Chargé d'études « déchets »

Tél. : 02 31 34 17 60 - a.farcy@biomasse-normandie.org

Biomasse Normandie - 19 quai de juillet - 14000 Caen - www.biomasse-normandie.org